

Recherche économique et prise de décision publique en Afrique : quel rôle de la coopération ?

Elias T. Ayuk
et Mohamed Ali Marouani⁸⁸

Après avoir rappelé les différents liens possibles entre recherche et prise de décision publique, et les contributions de la recherche à l'élaboration de politiques, les auteurs étudient les difficiles relations en chercheurs et décideurs, puis entre bailleurs, chercheurs et décideurs. Ils soulignent le danger d'instrumentation de la recherche par certains bailleurs (notamment ceux qui font du conseil en politique économique) pour renforcer leur influence sur la prise de décision en Afrique. Ils concluent que l'action des organismes de renforcement des capacités de recherche en Afrique (ACBF, CREA et SISERA) a un effet positif sur l'émergence d'une recherche économique sur le continent et que l'appui aux institutions est plus bénéfique que l'appui aux individus.

⁸⁸ Elias T. Ayuk est Spécialiste principal de programme au Centre de Recherches pour le Développement International (CRDI) Dakar. Mohamed Ali Marouani est Maître de Conférences à l'IEDES-Université Paris 1 et chercheur associé à DIAL. Cet article est issu de l'introduction d'un ouvrage à paraître sur la question édité par les auteurs.

Il devient de plus en plus évident que l'Afrique n'atteindra pas les Objectifs du Millénaire pour le Développement en 2015, à moins d'un retournement spectaculaire des politiques nationales et internationales. La communauté internationale en est bien consciente d'où la multiplication d'initiatives telles la Commission pour l'Afrique lancée par Tony Blair en 2004, qui a proposé de financer l'aide internationale via des emprunts contractés par les pays du Nord. Le dénominateur commun de toutes ces initiatives est de concentrer l'aide sur les pays les plus pauvres ayant une bonne gouvernance et des politiques économiques « saines ». La question est alors de savoir qu'est ce qu'on qualifie de politiques saines ? Qui les définit ? Quel rôle joue la recherche économique en Afrique dans le processus d'élaboration de ces politiques ?

La majorité des pays africains ont mis en œuvre des programmes d'ajustement structurel prescrits par les Institutions de Bretton Woods dans les années 1980 et 1990. Ces programmes ont entraîné des réformes profondes ayant consisté principalement en une réduction de l'intervention de l'Etat dans l'économie. Ces réformes n'ont pas eu les effets bénéfiques escomptés. Parmi les raisons invoquées de cet échec figure en bon rang l'absence de prise en compte des réalités économiques, sociales et politiques du continent dans l'élaboration de ces programmes par les institutions internationales. Les nouveaux programmes lancés par les bailleurs de fonds internationaux (notamment les DSRP) insistent sur le concept d'appropriation (*ownership*) des réformes par les pays africains. D'où la pertinence de questionner la contribution potentielle des chercheurs africains au processus actuel d'élaboration des politiques en Afrique.

Cet article fait suite à une conférence internationale organisée par le secrétariat d'appui institutionnel à la recherche économique en Afrique (SISERA) en janvier 2005 pour traiter de cette question. L'objectif de la conférence était de faire dialoguer des chercheurs, décideurs et représentants de bailleurs sur le thème des relations entre recherche économique et prise de décision publique en Afrique. L'objectif de l'article est de lancer le débat sur un certain nombre de questions qui nous sont apparues essentielles. D'abord comment aborder le lien entre recherche et prise de décision publique ? Ensuite quelles sont les contributions potentielles de la recherche économique à l'élaboration des politiques en Afrique ? Pourquoi le lien entre recherche et politique est-il si difficile à établir ? Et enfin quel est le rôle joué par les bailleurs de fonds de l'Afrique dans ce processus ?

Les quatre sections suivantes tenteront d'aborder ces questions et une dernière section conclura l'article.

L'inadaptation du modèle linéaire

Si on pose la question du rôle de la recherche économique dans la prise de décision publique à un décideur africain, un économiste, un étudiant ou à un acteur du développement, la réponse consiste invariablement à juger ce rôle faible voire inexistant. Indépendamment des facteurs objectifs sous-tendant ce jugement, cette vision négative

s'explique également par la complexité des relations entre recherche et élaboration des politiques qui n'est pas toujours suffisamment prise en compte.

Trois principaux modèles ont tenté de décrire le lien entre recherche et prise de décision publique. Le premier modèle est celui où la connaissance joue le rôle de moteur (*knowledge driven*): la recherche développe un savoir qui permet de prendre des décisions selon une séquence linéaire (Hanney et al., 2003). Cette approche positiviste ou « techniciste » considère que la recherche doit trouver les solutions aux problèmes du développement et que les décideurs doivent simplement les mettre en œuvre. Ce modèle occulte toute la dimension politique qui est souvent déterminante pour comprendre certaines décisions prises. A l'opposé extrême de l'approche linéaire, certains cyniques considèrent que puisque c'est la politique qui prend toujours le dessus, cela sert-il vraiment à quelque chose de faire de la recherche ? (Haas et Springer, 1998).

Le second modèle est celui de l'ingénierie (*engineering* ou *problem-solving*) où les problèmes sont identifiés par les décideurs et le rôle du chercheur est de proposer et d'évaluer des solutions alternatives (Hanney et al., 2003; Gewirtz, 2003). Ce modèle a l'avantage de prendre en compte l'interaction entre l'offre et la demande de recherche sur les politiques (Caplan, 1979). Le flux bi-directionnel d'information assure que la communauté des chercheurs réalise des travaux pertinents et répondant aux besoins effectifs des décideurs. Ce modèle suppose que des mécanismes existent pour assurer ces flux dans les deux sens. Il suppose aussi que les chercheurs en sciences sociales ont les réponses aux problèmes posés par les décideurs. Or les chercheurs n'ont pas les solutions aux problèmes posés par les politiques. Ils peuvent simplement aider les décideurs à comprendre les problèmes et montrer les effets potentiels de différents scénarios. Ils ne peuvent pas déterminer quels sont les meilleurs choix car ceux-ci dépendent de plusieurs autres facteurs que les chercheurs ne maîtrisent pas. Une variante de ce modèle est le modèle d'interaction sociale qui élargit l'ensemble des utilisateurs des résultats de la recherche à divers groupes d'acteurs concernés par les politiques.

Le troisième modèle (Weiss, 1977; Hanney et al., 2003) se concentre sur le rôle éclairant de la recherche (*enlightenment function*). Il considère que la recherche est probablement plus utile via la « sédimentation » graduelle de théories, de concepts et de perspectives. Cela signifierait pour les institutions africaines de recherche économique d'avoir la possibilité d'explorer des problèmes de

seconde génération, activité pour laquelle peu de fonds sont disponibles.

Outre ces trois modèles principaux, Hanney et al. (2003) décrivent un « modèle tactique » où la recherche est utilisée quand il y a une pression à agir sur une question particulière et que les décideurs répondent qu'ils ont demandé une étude pour examiner la question. Le cas des antirétroviraux en Afrique du Sud est un exemple d'un tel processus.

Il ressort clairement de cette présentation que le modèle linéaire est inadapté car il exige de la recherche plus que ce qu'elle ne peut offrir et entraîne automatiquement une évaluation négative de sa contribution à l'élaboration des politiques publiques. Le second modèle exige une forte réactivité de la part de la recherche et des canaux de transmission bien établis entre chercheurs et décideurs, ce qui est loin d'être le cas en Afrique à part quelques exceptions (l'Afrique du Sud par exemple). Le troisième modèle nécessite quant à lui un financement durable et une liberté accordée aux chercheurs quant au choix des thèmes.

Contributions potentielles de la recherche à l'élaboration de politiques en Afrique

Plusieurs contributions potentielles de la recherche à l'élaboration de politiques ont été proposées. La première citée par Weiss (1977) est d'alimenter l'arène politique en nouveaux concepts et idées. Un bon exemple est fourni par le concept « d'égalité des opportunités » que Sen (1992) a lancé et qui a été transmis aux décideurs par les institutions de recherche internationales et nationales. Ce concept joue un rôle croissant dans l'élaboration des stratégies de réduction de la pauvreté. Toutefois, le danger est que les décideurs ne choisissent que les concepts compatibles avec leur discours politique (Nutley, Walter et Davies, 2002). Ensuite, un concept sur lequel la plupart des auteurs sont d'accord est que la recherche améliore la compréhension des décideurs de plusieurs phénomènes, notamment les plus complexes. Les chercheurs ont les compétences et le temps qui manquent aux décideurs pour les analyser en profondeur. Cependant,

comme la recherche économique en Afrique est souvent « parrainée » par les bailleurs de fonds, les décideurs peuvent considérer que les analyses qu'elle produit constituent simplement un recyclage des analyses de ces bailleurs et qu'elle ne leur est donc pas très utile, notamment en cas de désaccord sur les politiques à mener avec ces mêmes donateurs⁸⁹.

En troisième lieu, la recherche a des effets positifs significatifs sur le développement de capacités, question ô combien cruciale en Afrique. Les négociations à l'OMC où l'Afrique a des intérêts à défendre tels que l'élimination des subventions sur le coton constitue un bon exemple où les chercheurs peuvent apporter leur expertise aux négociateurs via des formations ou via la participation à des comités techniques. Les travaux d'ONG telles que OXFAM ou ENDA qui a publié le « livre blanc sur le coton » (ENDA, 2005) avant la réunion ministérielle de l'OMC à Hong Kong ont fourni des arguments aux négociateurs africains. En revanche, au niveau national ce type de capacités est rare en Afrique si l'on exclut un pays comme l'Afrique du Sud. Au Nigeria par exemple, Afeikhen (2005) considère qu'il n'existe pas de structure ou de dispositif permettant de fournir un appui analytique aux décisions de politique commerciale.

Une quatrième contribution de la recherche appliquée à l'amélioration des processus de décision consiste à réduire l'incertitude (Haas et Springer, 1998). Quand les décideurs lancent une politique ils ont besoin d'évaluer les risques et opportunités associés aux mesures proposées.

L'évaluation des politiques publiques, notamment via les analyses prospectives, est devenue l'une des disciplines phare de la recherche économique appliquée. Même si les outils existants sont encore très imparfaits pour plusieurs raisons (capacités techniques, qualité des données, etc.) ils peuvent être très utiles pour identifier les principaux effets d'une politique.

⁸⁹ Nous reviendrons sur ce point dans le dernier paragraphe.

Enfin, la recherche peut améliorer la qualité du débat public. Razafindrakoto et Roubaud (2005) considèrent que ce rôle ne devient effectif que si les résultats des analyses statistiques et économiques sont diffusés via la presse. Ils n'appartiennent alors plus au seul pouvoir et peuvent être utilisés également par l'opposition ou la société civile. Cette idée est d'autant plus intéressante au vu du consensus général pour améliorer la participation des différents acteurs concernés dans la prise de décision publique en Afrique et accroître la « redevabilité » (*accountability*) des décideurs envers la population. Le rôle de la recherche va nécessairement s'accroître avec la démocratisation des pays africains, mais peut également y contribuer.

Difficultés de lier recherche et prise de décision

Si l'alliance chercheurs/décideurs semble souhaitable, elle n'est pas sans constituer un danger pour les deux communautés (Rein, 1983). Les chercheurs qui consacrent une part significative de leur temps à faire de l'expertise pour les décideurs risquent de réduire leurs performances en termes de recherche académique ce qui peut entraîner une perte de reconnaissance et même une suspicion au sein de la communauté académique. Ouattara et al. (2005) soulèvent cette question à travers l'étude du cas du Centre ivoirien de recherches économiques et sociales (CIRES). Ils considèrent que les centres de recherche peuvent faire de l'expertise à partir du moment où ils acquièrent une reconnaissance suffisante leur permettant d'influencer la demande de leurs différents commanditaires dans la direction de leurs thèmes d'intérêt. Les décideurs qui basent leurs choix sur les résultats des travaux de recherche risquent également de mettre en danger leur base de soutien politique si les conclusions de ces travaux sont contraires aux intérêts de cette base.

Pourquoi les chercheurs prennent-ils alors ce risque pour leur carrière académique en travaillant pour les décideurs? De même quelles sont les motivations des décideurs ?

Les motivations pour les chercheurs peuvent être financières (cette incitation joue d'autant plus dans certains pays africains où les salaires des chercheurs sont très bas), un meilleur accès aux données, le prestige d'être conseiller du prince, la préparation d'une future carrière politique (ce qui est fréquent en Afrique, et peut être accéléré via le passage par une organisation régionale ou internationale) ou simplement le désir d'avoir un impact sur les principales décisions touchant un pays ou une région.

Pour toutes ces raisons les chercheurs peuvent avoir à côtoyer de près les décideurs, ce qui peut potentiellement entraîner un certain nombre de difficultés (Edwards, 2004). Ils peuvent faire face à une attitude anti-intellectuelle chez certains décideurs ou au contraire à des attentes excessives de la part d'autres. L'accès aux données en Afrique n'est pas toujours facile, même quand les chercheurs travaillent pour des organismes officiels. Les résultats peuvent être contrôlés voire auto-censurés par les chercheurs pour éviter d'embarrasser les décideurs. A cet effet, la nature du financement joue un rôle crucial. Les consultances ou financements de courte durée sont souvent plus contraignants que les financements plus durables.

Il y a des dilemmes similaires chez les décideurs. Leurs motivations peuvent varier d'une réelle conviction dans les vertus d'une prise de décision basée sur des travaux de recherche à un besoin de légitimer a posteriori leurs décisions politiques par des travaux confortant leurs choix. Le *background* individuel des décideurs peut également jouer : plus leur niveau d'éducation est élevé, plus ils auront tendance à avoir une attitude conciliante avec la communauté scientifique.

Par ailleurs, la différence des horizons des décideurs et des chercheurs n'est pas pour faciliter leur coopération. Tandis que les politiques ont besoin d'évaluations rapides des mesures qu'ils veulent mettre en œuvre, la recherche nécessite souvent de longues investigations. Or comme le soulignent Phillips et Seck (2004), si la recherche veut influencer les politiques elle doit les précéder, même si des évaluations à mi-parcours ou *ex post* peuvent permettre d'ajuster certaines mesures voire de les abandonner en cas d'échec avéré. Les *think tanks* très développés aux États-Unis ou dans d'autres pays anglophones ont permis de pallier en partie ce genre de difficultés en anticipant et accumulant des recherches sur les sujets qu'ils pensent devenir à terme centraux dans le débat public.

En outre, la recherche appliquée ne peut pas se réduire aux thèmes intéressant directement les décideurs à un moment donné. Un bon exemple est fourni par le thème de la lutte contre la pauvreté qui monopolise la majorité des études commandées par les décideurs nationaux et les organisations internationales depuis cinq ou six ans en Afrique. Si toute la communauté de la recherche s'astreignait à ce thème, cela mettrait en danger toute investigation future sur plusieurs autres sujets importants.

Deux autres questions cruciales liées à ce qui précède sont celles du financement de la recherche et de son indépendance. Les pouvoirs publics et les groupes d'intérêts peuvent avoir leurs institutions de recherche propres, mais celles-ci ne peuvent en aucun cas se substituer à des institutions de recherche indépendantes à financement autonome et durable. Cette indépendance est une condition *sine qua non* pour assurer une recherche caractérisée par plus d'objectivité. Cette objectivité, alliée à des travaux de qualité peut assurer plus de crédibilité à la recherche africaine auprès des décideurs et du public (IFPRI, 2002).

Les centres de recherche africains peuvent améliorer leur image en embauchant des chercheurs reconnus (notamment ceux ayant fait leurs preuves dans les centres de recherche réputés des États-Unis et d'Europe), en coopérant avec des institutions de recherche étrangères et internationales reconnues, en organisant des événements d'envergure (conférences internationales, etc.) et en nourrissant le débat public d'études rigoureuses sur des sujets sensibles. Les qualités de communicants des chercheurs et leur capacité à traduire leurs analyses en termes simples peuvent aussi avoir un grand rôle dans la réputation acquise par les centres.

Le dernier point soulevé a trait au poids considérable exercé par les bailleurs de fonds sur la prise de décision en Afrique, notamment dans les pays les plus pauvres. Ils interfèrent donc nécessairement dans la relation chercheurs-décideurs.

Les bailleurs des chercheurs et des décideurs

L'influence des bailleurs de fonds sur la prise de décision publique en Afrique s'exerce via plusieurs canaux. Le premier est l'aide financière aux gouvernements. Cette aide est souvent accompagnée de conditionnalités que les pays récipiendaires doivent respecter, telles que la mise en œuvre des programmes d'ajustement structurel ou l'élaboration de documents stratégiques de réduction de la pauvreté pour obtenir les allègements de dette du programme PPTE. L'exigence d'une application plus ou moins stricte de leurs conditionnalités dépend des objectifs des différents bailleurs, de leur influence (sur le pays récipiendaire et les autres donateurs) et de leur culture d'aide au développement.

Le second canal d'influence est l'aide sous forme « d'idées ». Les unités de recherche sur les politiques des bailleurs produisent ce type d'aide directement ou via des commandes à des experts, centres de

recherches ou *think tanks* des pays développés. Ce type d'aide est censé non seulement influencer les décideurs des pays en développement, mais aussi les autres bailleurs (notamment ceux qui investissent peu dans la recherche sur les politiques) et les institutions de recherche des pays développés et en développement. Ces dernières, notamment en Afrique, sont très souvent dépendantes de l'aide financière et « en idées » des bailleurs, et constituent donc un bon canal pour renforcer l'influence des donateurs sur les agendas de recherche et le conseil aux décideurs en Afrique.

Le troisième canal d'influence est le développement de capacités des fonctionnaires et décideurs africains. Les formations et les stages permettent aux bailleurs d'avoir des partenaires qui parlent le même langage, voire qui défendent leurs intérêts au sein des pays récipiendaires. Certains finissent même par se trouver embauchés par des agences de coopération ou des organisations internationales. Plus les bailleurs utilisent de canaux différents, plus ils ont d'influence sur l'agenda de développement international et d'impact sur la décision publique dans les pays africains. Dans ce schéma, les institutions de recherche économique africaines sont en quelque sorte instrumentalisées par les bailleurs pour donner plus de légitimité à leur action. Il existe néanmoins une autre forme d'aide qui peut contribuer au soutien des institutions de recherche nationales et des réseaux régionaux de réflexion sur les politiques publiques en Afrique. Cette forme d'aide consiste à fournir des moyens financiers durables et des compétences pour contribuer à créer des institutions de recherche ou de conseil en politique économique autonomes et reconnues en Afrique. Sudrie, Géronimi et Woerli (2002) qualifient les organismes chargés de ce type d'aide de « facilitateurs » qui participent au renforcement de capacités sans offrir directement du conseil aux décideurs. Parmi ces institutions figure

l'African Capacity Building Foundation (ACBF), la Fondation africaine pour le renforcement des capacités, l'African Economic Research Consortium (AERC), le Consortium pour la recherche économique en Afrique et le Secretariat for Institutional Support for Economic Research in Africa (SISERA), Secrétariat d'appui institutionnel à la recherche économique en Afrique. Tandis que l'AERC soutient les chercheurs, l'ACBF et le SISERA appuient les institutions de conseil en politique économique pour la première et de recherche pour le second. Ce type d'aide semble le plus prometteur pour promouvoir des capacités locales autonomes en analyse économique en Afrique, même si les moyens financiers viennent toujours des bailleurs internationaux qui continuent de ce fait à contrôler les grandes orientations de recherche des individus et institutions récipiendaires.

Les organismes de renforcement de capacités en analyse des politiques économiques

Dans ce paragraphe nous nous limitons à la présentation des trois organismes cités dans le paragraphe précédent ainsi qu'au GDN (Global Development Network) du fait de leur mandat explicite consistant à favoriser le renforcement de capacités et le tissage de liens entre réflexion et prise de décision. En effet, la Commission économique pour l'Afrique de l'ONU (CEA) est plutôt spécialisée dans la production d'études, quant à la Banque africaine de développement (BAD), ses activités dans le domaine du soutien aux institutions de recherche sont assez limitées.

L'AERC a été créé en 1988, sous la forme d'un secrétariat du CRDI (Centre de Recherche pour le Développement International) au départ. Son principal objectif était de renforcer les capacités des économistes africains pour les impliquer plus efficacement dans le conseil en

politique économique. Divers instruments sont utilisés par l'AERC dont l'attribution de bourses aux chercheurs, l'organisation de conférences annuelles, l'organisation d'ateliers méthodologiques, le soutien à la diffusion des recherches, la mise en place d'un master en économie pour les pays anglophones et d'un programme doctoral. Les actions de l'AERC semblent avoir joué un rôle significatif dans la formation d'économistes africains compétents qui ont acquis une crédibilité auprès des décideurs et des organisations internationales (Sudrie et al, 2002).

L'ACBF a été créée en 1991 par un consortium de bailleurs (Banque mondiale, PNUD et Banque africaine de développement) dans l'objectif de renforcer les capacités des institutions d'analyse et de conseil en politique économique. L'ACBF a financé et favorisé la création de think tanks, a soutenu la recherche économique en étant l'un des principaux donateurs de l'AERC ainsi que la formation universitaire en finançant le PTCI (Programme de troisième cycle interuniversitaire) en Afrique francophone.

Le SISERA a été créé en 1997 en tant que secrétariat du CRDI avec le soutien de l'USAID (US Agency for International Development) et de l'ACDI (Agence canadienne de développement international). Son principal objectif est d'appuyer les institutions de recherche économiques africaines pour leur permettre de jouer un plus grand rôle dans le conseil à l'élaboration de politiques publiques adaptées aux réalités et contextes des différents pays. Le SISERA fournit un soutien financier et technique aux institutions, renforce leurs capacités de gestion, favorise la création de réseaux régionaux et le dialogue entre chercheurs et décideurs (via l'organisation de conférences où les chercheurs et décideurs sont conviés ou via l'incitation des chercheurs à rédiger des notes de synthèse pour les décideurs en fin de projet par exemple). Les fonds du SISERA ont permis aux centres de recherche africains

d'acheter des ordinateurs, d'accéder à internet, de s'abonner à des revues scientifiques et de financer des travaux de recherche. Cet investissement de base, pourtant nécessaire au décollage des centres est souvent négligé par les bailleurs de fond qui préfèrent financer uniquement les projets de recherche par souci de visibilité. L'intervention du SISERA a aussi permis de réduire l'isolement des chercheurs africains.

En se basant sur leur expérience d'appui aux centres de recherche économique en Afrique, Ayuk et Jones (2005) résument les principaux défis et opportunités auxquels ces centres font face. Ils soulignent notamment que ces institutions manquent de capacité d'absorption des fonds, se caractérisent par un turnover élevé des chercheurs (notamment les plus compétents), manquent de leadership stratégique et n'ont souvent pas la taille suffisante pour peser dans le débat public. L'expérience des auteurs montre que les besoins financiers des centres pour se transformer en acteurs influents de l'aide à la décision publique ne sont pas très élevés. Il s'agit plutôt de renforcer leurs capacités à retenir les meilleurs éléments, à améliorer leurs pratiques de management et à leur assurer plus de visibilité sur leurs financements à moyen-long terme. Malgré ses difficultés (par exemple lors du changement de direction d'un centre), l'appui aux institutions est beaucoup plus productif à long terme que l'appui aux chercheurs. En effet, plus un chercheur est formé et plus il a des chances de quitter l'Afrique pour les universités ou centres de recherches du Nord, ou à défaut de rester en Afrique et travailler pour des organismes de coopération. En finançant des institutions, le SISERA contribue à attirer et retenir les économistes compétents ou à défaut à assurer la relève. Malgré la réussite de sa mission, attestée par ses 18 centres de recherche partenaires, ses bailleurs et divers rapports d'évaluation externe, le SISERA a disparu le 31 mars 2006 suite à une décision de son comité de

pilotage. Ceci soulève l'éternel problème de la durabilité des institutions gérées par des bailleurs de fonds internationaux. Les centres de recherche partenaires du SISERA sont actuellement en train d'essayer de constituer une nouvelle structure du même type, sous la forme d'une association qui aurait également son siège à Dakar.

La quatrième institution présentée n'est pas spécifiquement africaine comme les trois précédentes. Il s'agit du GDN (Global Development Network) lancé par la Banque mondiale en 1999, dans l'objectif de favoriser le débat sur les questions de développement international entre les différents acteurs concernés au Nord et au Sud. En organisant des forums internationaux où les chercheurs et décideurs africains sont présents en masse, le GDN a contribué à mettre en place un dialogue entre les chercheurs africains et les décideurs nationaux et internationaux, même si la portée de ce dialogue reste relativement limitée.

Conclusion

Penser que les chercheurs et les décideurs vont travailler la main dans la main dans l'intérêt général relève d'une utopie, en Afrique ou ailleurs. Chaque communauté a ses objectifs propres (en supposant que ces communautés soient homogènes, ce qui est loin d'être le cas !), ses agendas, son langage, etc. Ce qui complique encore plus la situation en Afrique subsaharienne c'est les faibles capacités de la recherche et/ou l'opacité des processus de prise de décision dans plusieurs pays ainsi que l'interférence des bailleurs qui financent et influencent les deux communautés. Le seul pays qui se démarque significativement de ce schéma est l'Afrique du Sud qui se caractérise par des universités et des centres de recherche de haut niveau et où la coopération étroite entre la recherche et les décideurs semble bien ancrée dans les mœurs³.

Une fois cela admis, la question est alors de savoir quel compromis ces trois

principaux acteurs peuvent trouver qui prenne en compte les intérêts de chacun. Deux principales difficultés émergent face à cette question : d'abord l'hétérogénéité de ces communautés d'acteurs et ensuite le poids disproportionné des bailleurs. Ces derniers devront d'une manière ou d'une autre choisir entre leur volonté d'avoir des alliés pour influencer les politiques dans la direction qu'ils préconisent ou de financer des centres de recherche indépendants qui pourront à long terme contribuer à l'élévation du niveau du débat public en Afrique subsaharienne. Les gouvernements africains doivent de leur côté tenir compte de l'importance de développer des centres de recherche de haut niveau, dotés d'un financement pérenne, dont une partie au moins ne vient pas des bailleurs. Un système d'incitations

issu d'une concertation entre bailleurs nationaux et internationaux peut permettre aux centres de recherche africains de retenir leurs meilleurs éléments et de ne pas se réduire à des structures de formation de consultants de haut niveau pour qui la recherche n'est qu'une carte de visite permettant d'obtenir de meilleurs contrats. L'analyse de l'expérience du SISERA peut servir de base aux futures réflexions des bailleurs sur les modalités de monter une (des) structure(s) d'appui au niveau régional ou sous-régional en collaboration avec les gouvernements et des représentants des centres de recherche. Cette expérience montre notamment que les organismes d'appui à la recherche peuvent être efficaces en Afrique, que l'appui aux institutions est plus bénéfique que l'appui aux individus, même si cela implique des coûts et compétences de suivi plus élevés de la part des bailleurs. Elle montre aussi que les récipiendaires doivent éviter de tomber dans le piège de celui qui croit à l'immortalité de ce type d'institutions.

Références bibliographiques

- AFD (2006)**, « Les DOM, fausses idées et vrais problèmes », *La lettre des économistes*, n°12, Mars.
- Afeikhena J. (2005)**, « Strengthening Research and Analytical Support for Trade Policy-Making in Africa: The Case of Nigeria » Paper presented at the SISERA International Conference, January 28-29, Dakar.
- Ayuk E et Jones B. (2005)**, « From Myth to Reality – Building Capacity for Economic Policy Research in Africa », Paper presented at the SISERA International Conference, January 28-29, Dakar.
- Bhorat H. (2005)**, « The Role of Applied Research Institutions: a South African Case Study », Paper presented at the SISERA International Conference, January 28-29, Dakar.
- Caplan N. (1979)**, « The Two-Communities Theory and Knowledge Utilization », *American Behavioral Scientist* 22 (3): 459–470.
- Casey D et Brugha Cathal M. (2005)**, « Understanding the Situation of Information Systems Development Failure: a Role for Pragmatism », Paper presented at the 3rd International Conference, Action in Language, Organisations and Information Systems (ALOIS) 2005:15–16 March 2005, Limerick, Ireland.
- Phillips L.C. et Seck D (eds) (2004)**, *Fixing African Economies: Policy Research for Development*, Lynne Rienner Publishers, Boulder et London.
- Dollar D. et Svensson J. (2000)**, « What explains the success or failure of structural adjustment programs? » *The Economic Journal* 110 (October): 894–917.
- Edwards M. (2004)**, « Social Science Research and Public Policy: Narrowing the Divide », Policy Paper 2, Academy of the Social Sciences in Australia, Canberra.

ENDA (2005), *Le livre blanc sur le coton. Sous la direction de Eric Hazard*, ENDA Tiers Monde, Prospectives Dialogues Politiques.

3 Voir *Bhorat (2005)* pour une présentation du cas de l'Afrique du Sud.

Gewirtz S. (2003), « Enlightening the Eesearch-Policy Relationship: Issues and Dilemmas for Educational Researchers », European Conference on Educational Research, University of Hamburg, 17–20 September.

Haas P.J. et Springer J.F. (1998), *Applied policy research: concepts and cases*, Garland, New York.

Hanney S.R, Gonzalez M.A, Buxton M.J et Kogan M. (2003), « The utilisation of health research in policy-making : Concepts, Examples and Methods of Assessment » *Health Research Policy and Systems* (1):2.

IFPRI (2002), « Assessing the Impact of Policy-Oriented Social Science Research », *Issue Brief* N°5, International Food Policy Research Institute.

Mohammedbhai G.T.G. (1992), « Review of training activities in anglophone universities in Africa, Higher Education in Africa », Trends and Challenges for the 21st Century, UNESCO Dakar Regional Office (BREDA), Dakar.

Nutley S, Walter I et Davies H. (2002), « From Knowing to Doing: a Framework for Understanding the Evidence-into-practice Agenda », Discussion Paper 1, Research Unit for Research Utilisation, University of St Andrews.

Ouattara M., Sylla K., DIALLO S. et Ouattara Y. (2005), « Contrat social entre la recherche économique et les décideurs : Leçon de l'expérience du CIRES », communication à la Conférence Internationale du SISERA, 28-29 janvier, Dakar.

Razafindrakoto M. et Roubaud F. (2005), « La recherche économique au service du débat démocratique », communication à la Conférence Internationale du SISERA, 28-29 janvier, Dakar.

Rein M. (1983), *From Policy to Practice*, Macmillan, London.

Sen A. (1992), *Inequality re-examined*. Oxford University Press, Oxford.

Sudrie O., Géronimi V. et Woerli. E. (2002), « Etude comparative des dispositifs d'analyse économique en Afrique », DGCID, MAE, Paris.

Toye J. (1993), « Structural Adjustment: Context, Assumptions, Origin and Diversity », Paper presented at the DGIS/ISSAS Conference on Structural Adjustment and Beyond, The Hague, 1–3 June 1993.

Weiss CH. (1977), « Research for Policy's Sake: the Enlightenment Function of Social Research », *Policy Analysis* 3(4): 531–545.